SECTION G — PHYSIQUE

G21 PHYSIQUE NUCLÉAIRE; TECHNIQUE NUCLÉAIRE

G21G CONVERSION D'ÉLÉMENTS CHIMIQUES; SOURCES RADIOACTIVES [2]

1/00 Dispositions pour la conversion des éléments chimiques par rayonnement électromagnétique, radiations corpusculaires ou bombardement par des particules, p.ex. production d'isotopes radioactifs (par réactions thermonucléaires dans les réacteurs nucléaires G21B; conversion du combustible pour réacteur dans les réacteurs nucléaires G21C) **[2]**

1/02 • dans les réacteurs nucléaires

1/04 • à l'extérieur des réacteurs nucléaires ou des accélérateurs de particules **[2]**

1/06 • • par irradiation par des neutrons **[2]**

1/08 • • • accompagnée de fission nucléaire **[2]**

1/10 • • par bombardement avec des particules électriquement chargées (dispositifs d'irradiation G21K 5/00) **[2]**

1/12 • • par irradiation électromagnétique, p.ex. de rayons gamma ou de rayons X (dispositifs d'irradiation G21K 5/00) **[2]**

4/00 Sources radioactives [2]

4/02 • Sources de neutrons **[2]**

4/04 • Sources radioactives autres que les sources de neutrons (pansements radioactifs A61M 36/14) **[2]**

4/06 • • caractérisées par des aspects de leur structure **[2]**

4/08 • • • spécialement adaptées aux applications médicales (radiothérapie par emploi de sources radioactives A61N 5/10) **[2]**

4/10 • • à émanation de radium **[2]**

5/00 Conversion supposée des éléments chimiques par réaction chimique

7/00 Conversion d'éléments chimiques non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]